

ANNEXE 5 : Procédure et modalités des évaluations

5.1. Généralités	2
5.2. Conditions d'accès	3
5.3. Modalités d'évaluation	3
5.3.1. Examen théorique (50 points)	3
Objectif	3
Contenu	3
Critères d'évaluation (50 points)	3
5.3.2. Présentation et défense des travaux (50 points)	3
Objectif et contenu	3
Evaluation des travaux et du stage	3
5.3.3. Examen pratique (50 ou 100 points)	4
Objectif	4
Contenu	4
Critères d'évaluation	5
5.3.4. Valeur relative de chaque partie de l'évaluation	5
5.3.5. Tableau récapitulatif	6
5.7. Seconde session	7
5.8. Recours	7

5.1. Généralités

Tout octroi de brevet ou diplôme passe par la réussite de plusieurs évaluations.

A chaque session d'examen d'un niveau donné, les formateurs ou évaluateurs désignés par la direction technique AWBB formeront le jury de délibération.

Ce jury sera souverain pour octroyer, sur la base des différentes notes obtenues et après délibération, le brevet pour la formation suivie.

Ce jury se prononcera de la façon suivante :

Le candidat a obtenu le brevet animateur ou le diplôme de niveau 1, 2 ou 3

Le candidat est ajourné

Le candidat n'a pas obtenu le brevet animateur ou le diplôme de niveau 1, 2 ou 3

Lorsque la décision du jury est négative, le détail des notes sera communiqué au candidat avec un commentaire explicatif.

Ces évaluations sanctionneront un niveau de compétences.

Pour ce faire, la notation du candidat se répartira sur différents niveaux d'exigence.

Une attention particulière sera accordée aux points suivants :

- Evaluation la plus objective, la plus complète possible
- Chaque candidat recevra systématiquement en début de cycle un document reprenant les critères et le règlement des examens. Ce document pourra évoluer d'année en année de manière à pouvoir régulièrement affiner les conditions d'examens et à pouvoir les ajuster aux objectifs et contenus de cours.
- Hormis la défense des rapports de stage et d'observation, les examens se dérouleront sans support écrit.

Durant la séance d'évaluation, le candidat devra :

- présenter une épreuve théorique
- une présentation et défense orale de ses travaux : rapports de stage et d'observation présentés selon les critères établis par niveau.
- une épreuve pratique.

Pour tous les niveaux et pour chaque partie de l'évaluation, le jury se prononcera comme suit :
Le candidat :

- Ne Répond Pas à l'Attente (**NRPA**) et lui octroie une note correspondant à moins de **60%**.
- Répond à l'Attente (**RA**) et lui octroie une note entre **60 et 79%**.
- Dépasse les attentes (**DA**) et lui octroie une note entre **80 et 100%**.
- Pour les parties pratiques, le jury établira sa cotation sur base de la grille critériée proposée par la direction technique AWBB (voir ci-dessous).

5.2. Conditions d'accès

Ne peuvent s'inscrire aux examens que les candidats ayant terminé leur formation et TOUS les travaux (stages, visionnements, rapports) prévus pour leur niveau de formation.

Les inscriptions **doivent** s'effectuer individuellement auprès du responsable désigné par le département entraîneur de l'AWBB.

5.3. Modalités d'évaluation

5.3.1. Examen théorique (50 points)

Objectif

L'épreuve doit mettre en évidence des connaissances théoriques précises.

Contenu

- Choix multiple
 - ⇒ animateur et niveau 1 : 40 questions
 - ⇒ niveau 2 : 30 questions
- Analyse vidéo d'une séquence à transcrire par écrit avec les signes conventionnels :
 - ⇒ Animateur et niveau 1 : retranscription d'un exercice et présentation avec signes conventionnels
 - ⇒ niveau 2 : idem pour d'un système de jeu
 - ⇒ niveau 3 : idem pour un système de jeu d'un match de haut niveau récent (avec demande de drills d'apprentissage).

Critères d'évaluation (50 points)

- Choix multiple
bonne réponse = +1, mauvaise réponse -1, pas de réponse = 0
- Analyse vidéo
 - justesse de la retranscription
 - utilisation correcte des signes conventionnels

5.3.2. Présentation et défense des travaux (50 points)

Objectif et contenu

Le candidat présente au jury le rapport qu'il a élaboré suite à son stage et à son observation de clinic ou de colloque (10' par candidat).

Evaluation des travaux et du stage

- 1- Evaluation du candidat par le maître de stage, sur le document prévu retourné à la direction technique de l'AWBB
- 2- Qualité du travail écrit remis par le candidat
- 3- Défense orale des rapports par le candidat

5.3.3. Examen pratique (50 ou 100 points)

Objectif

A chaque niveau, l'évaluation portera sur les connaissances techniques et tactiques mais aussi sur les aspects pédagogiques et méthodologiques – le jury tiendra compte de l'évaluation de la partie enseignement (organisation, démonstration, explications...) et de la partie coaching (interventions, corrections, réajustements...).

Evaluation de la mise en pratique des contenus, de la qualité, de la cohérence et du réalisme des mises en situations proposées (en attaque et en défense).

Contenu

2 questions ouvertes à préparer et à défendre devant un jury.

REMARQUE : Au niveau animateur, les candidats présenteront une seule question pratique.

Le candidat présente la défense de chaque question sur le terrain avec un groupe de joueurs correspondant à l'âge et au niveau visé.

Pour préparer sa réponse, le candidat devra compléter une fiche type de préparation présentée au cours et fournie le jour de l'examen.

A l'issue de la présentation, le jury questionnera brièvement le candidat.

Lors de sa présentation le candidat cherchera à :

Pour animateur et niveau 1 :

Chaque question est tirée au sort et le candidat aura 30 minutes de préparation et 30 minutes de présentation.

Objectif du candidat : montrer l'utilité des techniques de base étudiées en les replaçant dans leur contexte de jeu.

Pour le niveau 2 :

Chaque question est tirée au sort et le candidat aura 30 minutes de préparation et 30 minutes de présentation.

Pour la question technique :

- favoriser au maximum les tâches faisant appel à l'opposition et à la coopération
- montrer l'utilité des techniques étudiées en les replaçant dans leur contexte de jeu en situation d'opposition (situation proche du jeu).

Pour la question « tactique » :

- se baser sur des pré-tactiques évolutives
- montrer l'utilité des pré-tactiques étudiées en les replaçant dans le système final
- tester le système proposé dans sa forme finale en « coachant » ses joueurs pour qu'ils affinent leurs comportements.

Pour le niveau 3 :

- se baser sur des pré-tactiques évolutives
- montrer l'utilité des pré-tactiques étudiées en les replaçant dans le système final
- tester le système proposé dans sa forme finale en « coachant » ses joueurs pour qu'ils affinent leurs comportements.
- Faire évoluer le système en réponse aux demandes du jury.

Chaque question est tirée au sort et le candidat aura 30 minutes de préparation et 45 minutes de présentation.

Pour les candidats de niveau 3, le jury peut à tout moment arrêter le jeu pour demander ou proposer aux candidats des évolutions de la forme de jeu de départ.

Critères d'évaluation

Chaque question est évaluée sur 50 points de la manière suivante :

- savoir : connaissance de la matière (**15** points)
- savoir faire – partie enseignement - application sur le terrain (**15** points)
- savoir faire – **interventions du candidat** (**5** points)
- savoir être : impression générale dégagée par le candidat (**5** points)
- **Préparation : (5points).**
- **Réponses aux questions du jury : (5points).**

Dans tous les cas, chaque candidat sera évalué pour chacun de ces quatre critères.

Une liste des questions **en adéquation avec le cours dispensé** sera établie à l'avance par la direction technique en accord avec les différents chargés de cours. Ils rédigeront également les réponses types attendues et les critères de réussite à chaque question.

Animateur :

1 question portant sur les modules B1, B2.

Niveau 1 :

1 question portant sur les modules B1, B2
1 question portant sur les modules B3 à B5

Niveau 2 :

1 question portant sur les modules B6 à B9
1 question portant sur les modules B10, B11

Niveau 3 :

1 question portant sur les modules B12 et B14
1 question portant sur les modules B13 et B15

5.3.4. Valeur relative de chaque partie de l'évaluation

Pour réussir l'examen,

Le candidat animateur doit obtenir la note de **90/150**

le candidat N1, N2 ou N3 doit obtenir la cote de **120/200**

Examen théorique (50 points)

- questionnaire à choix multiple :
animateur et niveau 1 : 40 points
niveau 2 : 30 points
- analyse vidéo :
animateur et niveau 1 : 10 points
niveau 2 : 20 points
niveau 3 : 50 points (1 heure d'analyse et 45' de défense de l'analyse)

Présentation et défense des travaux (50 points)

- évaluation du maître de stage (10 points)
- rapport de stage (10 points)
- rapport d'observation (10 points)
- défense orale (20 points) (pour les candidats de N2 et N3 ne disposant pas de maître de stage, cette partie vaut 30 points).

Examen pratique (100 points)

- 50 points par question,
- **pour réussir l'examen**
le candidat animateur doit obtenir la cote de **30/50** à cette partie
le candidat N1, N2 ou N3 doit obtenir la cote de **60/100** à cette partie.

5.3.5. Tableau récapitulatif

	ANIMATEUR	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
THEORIE	50 points	50 points	50 points	50 points
QCM	40 points	40 points	30 points	
Analyse vidéo	10 points	10 points	20 points	50 points
TRAVAUX	50 points	50 points	50 points	50 points
rapport stage	10 points	10 points	10 points	10 points
rapport clinic	10 points	10 points	10 points	10 points
défense orale	20 points	20 points	20 points	20 points
rapport maître de stage	10 points	10 points	10 points	10 points
PRATIQUE <i>(réussite à 60%)</i>	50 points	100 points	100 points	100 points
	1 question 50 points	2 questions 50 + 50 points	2 questions 50 + 50 points	2 questions 50 + 50 points
TOTAL <i>(réussite à 60%)</i>	150 points	200 points	200 points	200 points

5.7. Seconde session

Pour chaque inscription à un niveau de cours donné, tout candidat a droit à **deux sessions d'examen**.¹

- En cas d'échec en première session, le candidat ne devra représenter que les parties d'examens où il a obtenu moins de 60%.
- En cas d'échec en seconde session. Des dispenses de cours, de travaux et/ou d'examen pourront être accordées par le jury pour les parties où le candidat a obtenu plus de 70%.

5.8. Recours

Tout recours contre une décision du jury devra être soumis par lettre recommandée au secrétariat général de l'AWBB, avenue PH Spaak 27/17 – 1060 Bruxelles, au plus tard 10 jours ouvrables après la date de l'examen. Dans les 15 jours ouvrables, la commission pédagogique mixte ADEPS-AWBB statuera à la réception du recours.

- ¹ RAPPEL :

Tout candidat doit terminer **impérativement** sa formation (**examens compris**) dans un délai maximum de 2 ans à dater du 31 décembre suivant la date de la session de cours suivie. Le non respect de cette clause entraînera l'échec du candidat et l'obligation de recommencer l'entièreté du niveau de formation.

Exemple : un candidat inscrit à une session de cours 2009 doit présenter et réussir son examen final avant le 31/12/2011.

Fiche d'évaluation d'examen

Pour chaque partie de l'évaluation, le jury doit se prononcer comme suit :

Le candidat :

- Ne Répond Pas à l'Attente sur les Pts 1 et 2 et lui octroie une note correspondant à moins de 60%.
- Répond à l'Attente sur les Pts 1 et 2 et lui octroie une note entre 60 et 79%.
- Dépasse les attentes et lui octroie une note entre 80 et 100%.

NOM DU CANDIDAT :

QUESTION :

NIVEAU :

DATE :

JURY :

TOTAL :

/50

<p>1. SAVOIR : connaissance de la matière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercices appropriés à la question (construction). • Utilisation des termes précis. • Choix des exercices : gradation dans la difficulté. 	<p>/15</p>
<p>2. SAVOIR FAIRE : partie enseignement, application sur le terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explications précises et claires. • Le vocabulaire utilisé. • Organisation des exercices. • Qualité de la démonstration. 	<p>/15</p>
<p>3. SAVOIR FAIRE : interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Corrections apportées. • Remarques appropriées. • Réajustement de l'exercice. 	<p>/5</p>
<p>4. SAVOIR ETRE : impression générale dégagée par le candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en main du groupe. • Position sur le terrain. • Contact avec les joueurs ; • Animation. 	<p>/5</p>
<p>5. PREPARATION : clarté des schémas, du texte et utilisation des signes conventionnels.</p>	<p>/5</p>
<p>6. REPONSES AUX QUESTIONS DU JURY</p>	<p>/5</p>